

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S2 2023-2024



A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 1^{re} ANNÉE DU SECONDAIRE

Chers parents

A l'entrée en deuxième année du secondaire, votre enfant peut choisir une option 'latin' de deux périodes par semaine. Veuillez noter que le choix du latin est contraignant pour la deuxième et la troisième année. Pour des raisons d'organisation, les élèves de troisième année qui suivent le cours de latin ne pourront pas suivre le cours optionnel de TIC cette année-là. Pour ces élèves, qui ne choisissent pas l'option latin, une option TIC sera disponible en S3, à la place.

A partir de S4, les élèves qui ont choisi le latin en S2 et S3 auront le choix de continuer avec le latin comme option à quatre périodes pour le cycle de pré-orientation, c'est-à-dire S4 et S5. Tous les élèves auront alors la possibilité de choisir les TIC, même s'ils n'ont pas étudié les TIC en S3. Le cours de latin est normalement organisé en L1, mais peut aussi être enseigné en L2 ou L3 si le nombre d'élèves dans un groupe particulier de L1 n'est pas suffisant. Si votre enfant hésite à choisir le latin, veuillez demander conseil à son professeur de L1.

La partie 'Other National Language (ONL)' ne concerne que les élèves de la section anglophone, suédoise ou finlandaise. Les parents des élèves irlandais, finlandais ou suédois de catégorie I ou II peuvent choisir que leurs enfants étudient ONL irlandais, suédois ou finnois. ONL est enseigné deux périodes par semaine. Il n'est pas encore possible de dire quel jour et à quelle heure ces cours auront lieu. A savoir qu'il est possible que ce soit pendant l'après-midi libre de l'élève.

Veuillez vérifier si les informations données sont correctes et renvoyer ce document dûment signé et complété à votre enfant, qui le remettra à son professeur de classe. La date limite est **le 27 janvier**. Veuillez noter que les choix indiqués dans ce document, seront définitifs. La répartition des classes et des cours ainsi que l'attribution des professeurs seront basées sur ces informations. Pour cette raison, les changements ne peuvent être acceptés qu'exceptionnellement. Ceci est valable pour tous les cours, y compris le cours de religion/éthique. Toute demande de modification sera prise en considération, uniquement si elle est soumise par écrit au coordinateur du cycle S1-S3 (M. De Rijcke - nikolaas.de-rijcke@eursc.eu) avant le 1^{er} juillet 2023.

Cordialement

Martin WEDEL
Directeur

**FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE
MATIÈRES EN S2
2023-2024**



NOM:

CLASSE:

PROFESSEUR PRINCIPAL:

Matières suivies en 1re année

Langue I		Morale/Religion	
Langue II		ONL	
Langue III			

Latin en S2-S3

Mon enfant souhaite prendre l'option latin à deux périodes.	Oui	Non
---	-----	-----

Morale/Religion

Sélectionnez uniquement si un changement est souhaité.

<input type="checkbox"/> Morale	<input type="checkbox"/> Religion catholique	<input type="checkbox"/> Religion protestante
---------------------------------	--	---

Other national language (ONL) -

Uniquement pour les élèves de la section anglophone, finnoise ou suédoise, catégorie I et II.

<input type="checkbox"/>	Pour les parents d'élèves irlandais de la catégorie I ou II de la section anglophone : je désire que mon enfant suive le cours d'irlandais ONL.
<input type="checkbox"/>	Pour les parents d'élèves finlandais suédophones de la catégorie I ou II dans la section suédoise : je désire que mon enfant suive le cours de finnois ONL.
<input type="checkbox"/>	Pour les parents d'élèves finnophones de la catégorie I ou II de la section finnoise : je désire que mon enfant suive le cours de suédois ONL.

Je reconnais que le choix formulé sur ce document est définitif pour S2.

Date

Signature
parents

Veillez remplir le formulaire et le renvoyer au professeur principal de votre enfant au plus tard le vendredi 27 janvier 2023.